



SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU BASSIN D'AURILLAC, DU CARLADÈS ET DE LA CHÂTAIGNERAIE

COMITE SYNDICAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023

- La séance est ouverte à 18 h 05, sous la présidence de **M. Pierre MATHONIER**, Président du Syndicat Mixte du SCoT BACC.

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Présences/Absences/Procurations
- Validation du compte-rendu du Comité Syndical du 13 avril 2023
- Points d'information :
 - Evolution du CLS
 - Etude d'opportunité photovoltaïque
 - Proposition d'organigramme du Syndicat Mixte du SCoT BACC
 - Point Diagnostic du COT
- Délibérations :

2023/9	Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
Retirée	Arrêt du projet modifié et organisation de la concertation du public concernant le Plan Climat-Air-Energie Territorial
2023/10	Conventionnement du Syndicat Mixte du SCoT BACC avec l'Association de Développement du Pays d'Aurillac (ADEPA)
2023/11	Création d'une Commission de Travail Santé et modification des principes de composition des Commissions de Travail Thématiques
2023/12	Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1 ^{er} janvier 2024
2023/13	Adoption du Règlement budgétaire et financier
2023/14	Détermination des durées d'amortissement des immobilisations à compter du 1 ^{er} janvier 2024
2023/15	Adhésion à l'Agence Régionale Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AURA-EE)
2023/16	Programme de rénovation énergétique des bâtiments publics tertiaires (ACTEE2 SEQUOIA2) – Avenant n° 1 à la Convention de partenariat avec la FNCCR

- **M. LE PRESIDENT** procède à l'appel :

Monsieur	ALEXANDRE	Yves	Absent
Monsieur	BAISSAC	Michel	Présent
Madame	BENITO	Patricia	Absente
Madame	BRU	Dominique	Présente
Monsieur	CANCHES	Michel	Représenté par M. Antoine GIMENEZ
Monsieur	COSNIER	Michel	Présent
Monsieur	DANEMANS	François	Représenté par M. Clément ROUET
Monsieur	ESTEVEZ	Louis	Présent
Monsieur	FALIERES	Alain	Présent
Monsieur	FAUBLADIER	Jean-Michel	Présent
Monsieur	FRESQUET	Jean-Louis	Présent
Madame	GARDES	Nathalie	Présente
Monsieur	GIMENEZ	Antoine	Présent
Madame	GINEZ	Bernadette	Présente
Monsieur	GODBARGE	Frédéric	Présent
Madame	LANTUEJOUL	Isabelle	Représentée par Mme Bernadette GINEZ
Monsieur	LENTIER	Jean-Luc	Présent
Monsieur	MATHONIER	Pierre	Présent
Monsieur	MAURS	Philippe	Absent
Madame	MONTEILLET	Maryline	Absente
Monsieur	MONTIN	Christian	Absent
Madame	PLANTECOSTE	Annie	Présente
Monsieur	POULHES	Christian	Présent
Monsieur	PRADAL	Gérard	Présent
Monsieur	PRAX	Jean-Louis	Présent
Monsieur	RODIER	Jean-François	Absent
Monsieur	ROUET	Clément	Présent
Monsieur	TEYSSEDOU	Michel	Représenté par Mme Annie PLANTECOSTE

- **M. Clément ROUET** est désigné Secrétaire de Séance.
- La majorité des délégués titulaires étant présents ou représentés et le quorum étant ainsi atteint, le compte-rendu du Comité Syndical du 13 avril 2023 est approuvé sans observation.
- **M. LE PRESIDENT** présente Myriam FERRY qui remplace Céline COUDERC au 1^{er} décembre 2023 ainsi que les 3 DGS des EPCI composant le Syndicat Mixte du SCoT BACC, Djuwan ARMANDET (Cère et Goul en Carladès), Philippe GRAS (Châtaigneraie Cantalienne) et David PERRIER (CABA).
- **M. LE PRESIDENT** introduit ensuite les points d'information :

Evolution du Contrat Local de Santé

- **Mme Sophie CULSON** de l'ADEPA, accompagnée par **M. Sébastien GOUDIN** de l'ARS, présente, sur la base d'un PowerPoint adressé aux élus avec le compte-rendu (**Annexe 1**), le bilan du contrat actuel et des 5 années de travail passées. Le contrat, porté jusqu'alors par l'ADEPA, sera repris par le SCoT à compter de 2024. Sophie CULSON évoque les différents signataires du contrat.
- **M. LE PRESIDENT** remercie les intervenants et informe de la création d'une Commission Santé au sein du Syndicat Mixte du SCoT BACC (cf. délibération proposée ce jour).

Etude d'opportunité photovoltaïque

- Le territoire connaît une forte production photovoltaïque liée aux parcs au sol et aux bâtiments agricoles. Il existe un sous équipement des bâtiments publics.

La présentation PowerPoint (**Annexe 2**) est jointe au présent compte-rendu.

- **Mme Christelle CHAMBON** explique l'évolution entre l'étude d'opportunité puis l'étude de faisabilité.

- **M. LE PRESIDENT** demande quel est le budget de l'étude et son mode de financement.

- Les intervenants répondent que l'étude coûterait aux alentours de 10 K€ et l'ADEME, via le TEPOS, financerait 50 % de l'étude.

Il est nécessaire de sélectionner entre 50 et 60 bâtiments sur une liste déjà établie de 200.

- **M. Clément ROUET** indique que de nombreux projets seraient au stade de la faisabilité et non plus de l'opportunité et que le calendrier est trop long.

- Un débat s'engage sur les différents dispositifs en cours et leurs calendriers : Villages d'Avenir, Zone d'accélération des ENr, etc....

- **M. LE PRESIDENT** demande si les entreprises peuvent bénéficier de l'autoconsommation individuellement, voire en collectif.

Le dispositif permet ce mode de partage de production.

Il insiste sur la nécessité d'établir rapidement des analyses des faisabilités.

- **Mme Aline CHERPEAU** précise que les zones d'accélération des ENr consistent juste à un zonage, en aucun cas à une faisabilité. Par ailleurs, le programme « Villages d'Avenir » finance de l'ingénierie qui permet de soutenir ces études de faisabilité.

- **M. Christian POULHES** insiste sur l'intérêt de l'inventaire déjà réalisé. La liste des bâtiments est disponible.

- **M. LE PRESIDENT** précise que l'étude d'opportunité permet de zoomer sur les bâtiments publics.

Cette étude d'opportunité peut être collective. Il est nécessaire de définir les critères de sélection des bâtiments par EPCI.

Il est proposé d'envoyer la liste par EPCI d'ici la fin de semaine.

Il est demandé aux EPCI de retourner leur liste priorisée à Aline CHERPEAU pour le 15 décembre 2023

Le service organisera ensuite la consultation des prestataires pour cette étude d'opportunité.

Proposition d'organigramme du Syndicat Mixte du SCoT BACC

- **M. David PERRIER** présente l'organigramme du Syndicat Mixte du SCoT BACC tel qu'annexé au présent compte-rendu (**Annexe 3**).

- **M. LE PRESIDENT** explique la procédure de transfert des personnels de l'ADEPA au Syndicat Mixte du SCoT dans les prochains mois.

Point diagnostic du COT

- **Mme Aline CHERPEAU** présente, sur la base d'un PowerPoint adressé aux élus avec le compte-rendu (**Annexe 4**), le programme engagé avec l'ADEME sur 4 ans (Territoire Engagée pour la transition Ecologique).

Le démarrage a tardé du fait de l'ADEME, le diagnostic est terminé et présenté à la Commission Environnement. Il reste à le présenter en Comité Syndical et au sein des 3 EPCI.

Un rapport d'avancement est à faire pour bénéficier de la subvention de la phase 1.

Le résultat du diagnostic sera présenté au prochain Comité Syndical.

Le financement de 75 k€ pour la première phase et de 275 k€ pour la seconde pourrait être utilisé par le Syndicat Mixte du SCoT BACC pour financer les postes en place, au regard de la disparition d'autres financements, LEADER notamment.

En l'absence de questions et de remarques supplémentaires, **M. LE PRESIDENT** présente la première délibération inscrite à l'ordre du jour.

2023/9 : DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS LOCAUX

- **M. LE PRESIDENT** indique que la Loi permet aux élus de désigner un déontologue attitré qui peut donner des consultations en cas de problèmes de déontologie et questionnements par rapport à leur situation personnelle et aux dispositions qui sont prises dans le cadre de leur mandat. Le référent déontologue n'est pas un censeur, c'est un appui pour les élus.

Après vote public, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

ARRET DU PROJET MODIFIE ET ORGANISATION DE LA CONCERTATION DU PUBLIC CONCERNANT LE PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL

- **M. LE PRESIDENT** explique qu'il y a une incertitude sur le fait que la Région n'ait pas été consultée au titre des Personnes Publiques Associées et propose donc de retirer cette délibération du fait du risque juridique associé. Il propose de vérifier si la Région a bien été consultée et si ce n'est pas le cas, de la saisir, avant d'arrêter le projet.
- **M. Christian POULHES** confirme cette analyse.

Cette délibération est retirée.

2023/10 : CONVENTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE DU SCoT BACC AVEC L'ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DU PAYS D'AURILLAC (ADEPA)

- **M. LE PRESIDENT** explique que deux sujets devaient être intégrés : le Contrat Local de Santé et le Contrat Chaleur.

Il est proposé de ne statuer que sur le Contrat Local de Santé compte-tenu des montants des prestations qui en découlent. Le sujet portant sur le Contrat de Chaleur sera précisé ultérieurement.

Après vote public, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2023/11 : CREATION D'UNE COMMISSION DE TRAVAIL SANTE ET MODIFICATION DES PRINCIPES DE COMPOSITION DES COMMISSIONS DE TRAVAIL THEMATIQUES

- **M. LE PRESIDENT** indique qu'au vu de l'évolution récente des statuts du Syndicat Mixte du SCoT BACC liée à la prise de la compétence « Elaboration et mise en œuvre du Contrat Local de Santé » entérinée par l'arrêté préfectoral n° 2023-631 du 15 mai 2023, il est proposé la création d'une quatrième commission de travail thématique en charge des affaires relatives à la santé.

Par ailleurs, afin de fluidifier le fonctionnement des commissions de travail et les conditions de réunion de celles-ci, il est proposé d'adapter leurs règles de composition comme suit :

- 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants pour la CABA ;
- 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants pour la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne ;
- 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant pour la Communauté de Communes de Cère et Goul en Carladès ;

- **M. LE PRESIDENT** fait un appel à représentants à la Commission Santé auprès du SCoT. Il précise que chaque EPCI devra désigner par délibération ses représentants dans chacune des commissions.

Ces listes seront à compléter pour les 4 commissions thématiques à l'occasion d'un prochain Comité Syndical.

Après vote public, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2023/12 : ADOPTION DU REFERENTIEL BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{ER} JANVIER 2024

- **M. Antoine GIMENEZ** indique que les Collectivités locales et leurs établissements publics doivent, au plus tard au 1^{er} janvier 2024, mettre en place l'instruction budgétaire et comptable du référentiel M57. Il est proposé d'adopter ce référentiel à compter du 1^{er} janvier 2024.

Après vote public, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2023/13 : ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

- **M. Antoine GIMENEZ** précise que l'adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 nécessite de modifier la conduite de certaines procédures internes. Il est donc proposé que le Syndicat Mixte se dote d'un Règlement Budgétaire et Financier à partir de l'exercice 2024.

Après vote public, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2023/14 : DETERMINATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

- **M. Antoine GIMENEZ** effectue la lecture de la délibération sur la détermination des durées d'amortissement des immobilisations à compter du 1^{er} janvier 2024.

Après vote public, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2023/15 : ADHESION A L'AGENCE REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES ENERGIE ENVIRONNEMENT (AURA-EE)

- **M. Christian POULHES** présente la délibération et l'intérêt pour le Syndicat Mixte du SCoT BACC d'adhérer à l'agence AURA-EE.

Il s'agit d'une ressource intéressante notamment concernant la récupération des CEE dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments publics et sur le contrôle de l'attribution de ces CEE.

Après vote public, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2023/16 : PROGRAMME DE RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS TERTIAIRES (ACTEE2 SEQUOIA2) – AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FNCCR

- **M. Christian POULHES** présente la délibération et explique que sans cet avenant, nous perdrons les crédits pour cause de non-fongibilité. L'enveloppe financière initiale de 148 223 € n'a été consommée qu'à hauteur de 50 k€.

Après vote public, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de nouvelles questions diverses, M. le Président lève la séance à 19h40.

Annexe 1

BUREAU COMMUNAUTAIRE CABA 06 NOVEMBRE 2023

EVALUATION DU CLS 2018-2023
ECRITURE DU CLS 2024-2029

SIGNATAIRES DU CLS

ACTUELS:

- L'ADEPA
- L'ARS
- Le Conseil de l'Ordre des Médecins
- La CPAM
- La DDCSPP
- Le Centre Hospitalier
- Le Conseil Départemental
- La Ville d'Aurillac

FUTURS:

- SCOT
- MSA
- DAC
- DDETSPP ?

FINALITE DU CLS

- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé:

BUTS:

- Faciliter les rapports entre les acteurs impliqués dans la santé du territoire : coordonner, animer, impliquer et mettre en réseau,
- Impulser et soutenir les acteurs du territoire : montage de projets, mobiliser les ressources existantes,
- Interlocuteur privilégié des institutions et relais des informations, des Appels à Projets...

LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Le travail d'évaluation sert à répondre aux questions suivantes:

- Le CLS facilite-t-il les rapports entre les acteurs impliqués dans la santé du territoire ? (coordonner, animer, impliquer et mettre en réseau)
- Le CLS a-t-il permis d'impulser des projets et de soutenir les acteurs du territoires ?

METHODOLOGIE ET CALENDRIER

- Tout au long de l'année : Rédaction d'un diagnostic territorial
- Juin 2023 : Réalisation de deux questionnaires en ligne :
 - les stagiaires ayant bénéficié des bourses
 - les partenaires du CLS
- Septembre 2023: COPIL CLS Point d'étape
- Octobre/Novembre 2023: 6 Groupes de travail donc 4 avec l'ORS
- Novembre /Décembre 2023:
 - Rédaction d'un rapport final d'évaluation
 - Rédaction de pistes d'action suite aux groupes
 - COPIL CLS Validation des pistes d'action
- 1^{er} trimestre 2024: Ecriture et signature du CLS

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

57 réponses sur 330 envois soit 17 %

PROFESSIONS DES REpondANTS:

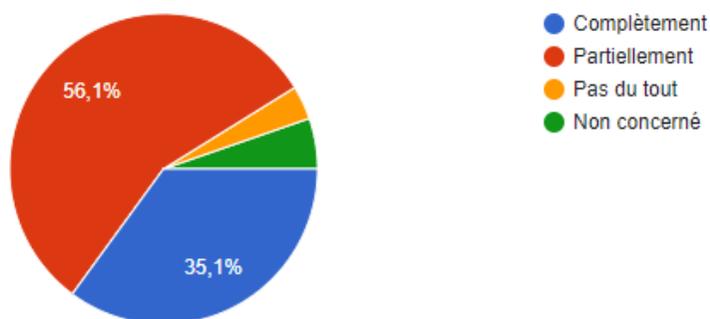
Méd gé	Psychiat re	IDE	MK	Ort hop hon iste	Sage- fem me	Pharma cie	Diet	Coordo MSP	IDEC /Cadre santé	Travailleurs sociaux
3	1	4	1	1	1	1	2	2	2	3

Conseillère Département	Maire	Délégué(e) Départemental (e)/Directeur/rice	CPAM	Chargé(e) de mission	Anim	Juriste	Entreprise SAP	Secrétaire	CD SI
1	1	13	2	4	5	1	1	1	1

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Le CLS vous a-t-il permis d'avoir une meilleure connaissance des besoins sur votre territoire ?

57 réponses



Points forts:

« Les réunions d'échanges sont très utiles pour se coordonner et répondre au mieux aux besoins du territoire »

« Je sais que je peux solliciter le CLS si j'ai un besoin précis en termes de public sur un territoire »

« Fourniture d'indicateurs très complets concernant les pathologies et besoins de notre territoire qui nous ont facilité l'écriture de notre projet de Santé »

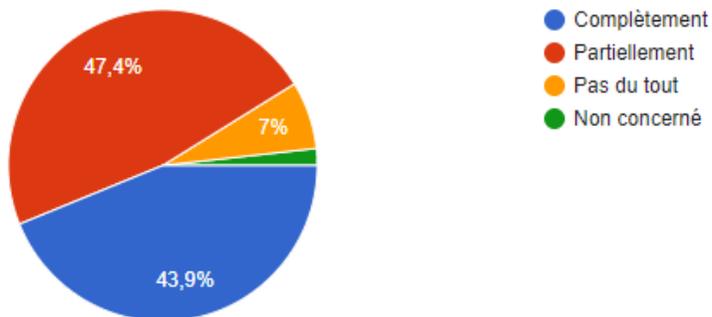
Points d'amélioration:

« J'aurai souhaité davantage d'informations de manière régulière »

« Il manquerait une rencontre interdisciplinaire sur une thématique commune (douleurs, violences, pathologies chroniques...) »

Le CLS vous a-t-il permis d'avoir une meilleure connaissance des ressources sur votre territoire ?

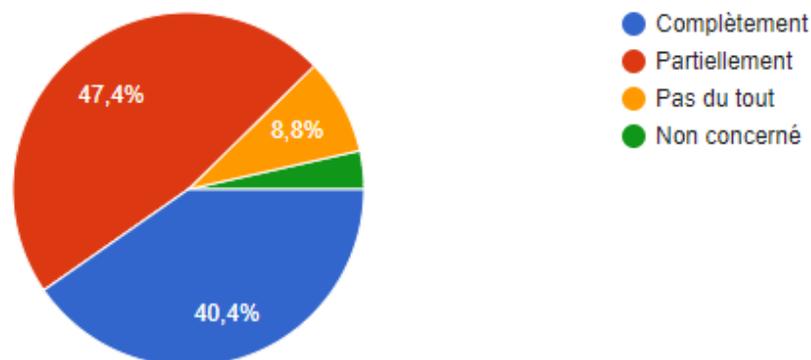
57 réponses



RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

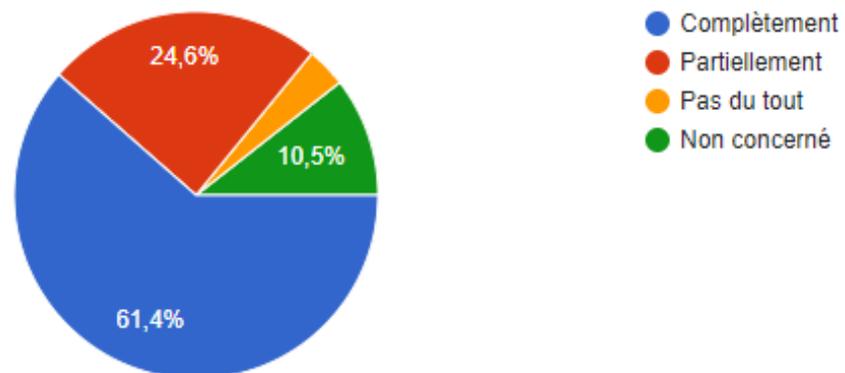
Le CLS vous a-t-il permis de mieux connaître les articulations possibles entre les ressources (dispositifs) du territoire ?

57 réponses



Pensez-vous que le CLS facilite la bonne répartition des actions sur le territoire ?

57 réponses



Points forts:

« En cas de questionnement, la coordinatrice permet d'éclairer sur les différentes articulations »

« Vision globale de l'ensemble des actions et des partenaires »

Points d'amélioration:

« Des temps de coordination sur des thématiques une fois par an pour la bonne connaissance des acteurs pourrait être très utile et intéressant à mettre en place »

« Encore flou sur les coordinations public / privé »

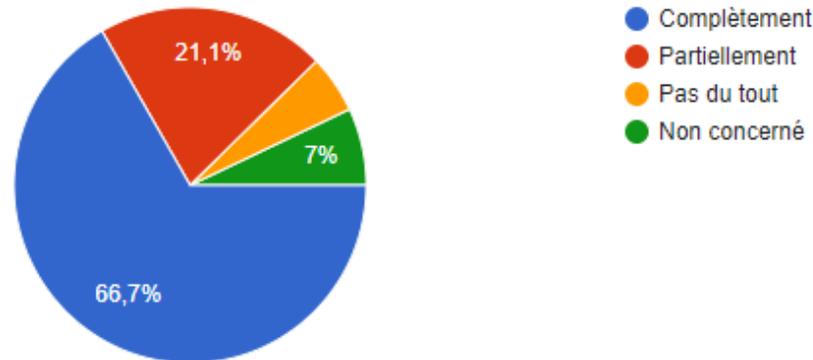
« Je ne pense pas avoir connaissance des actions de façon exhaustive »

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Pensez-vous que le CLS facilite la dynamique partenariale avec les partenaires ?

Points forts:

57 réponses

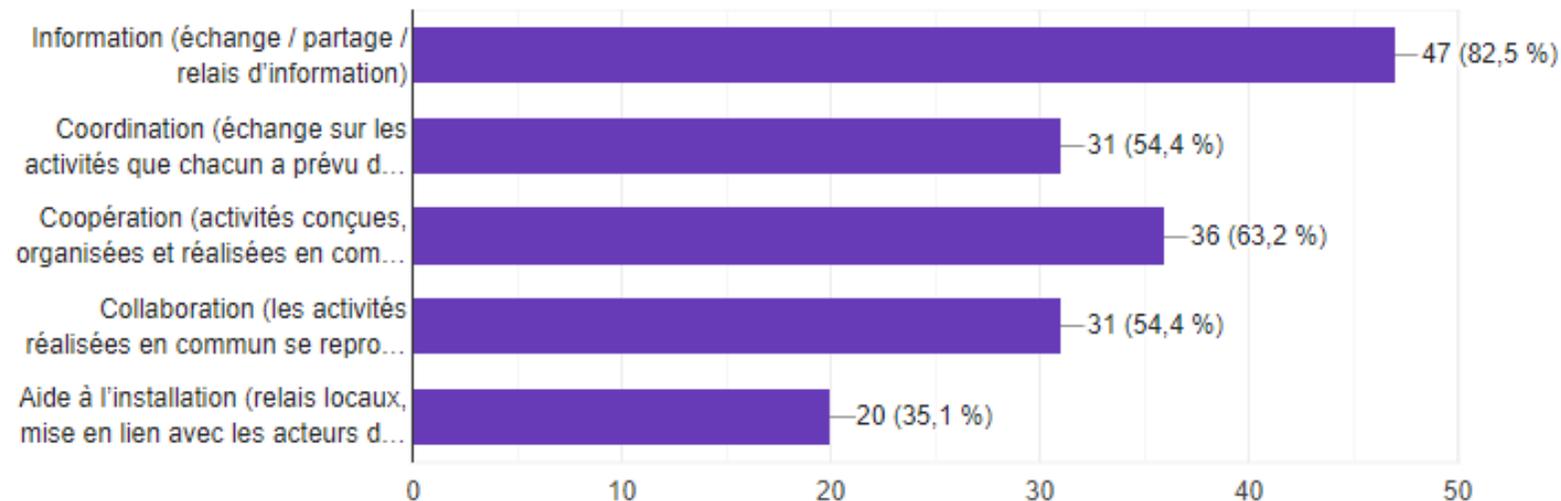


« Richesse de l'apport d'un professionnel dédié à l'organisation de ce partenariat indispensable et à la recherche des liens »
« Mise en relation avec des partenaires pour faciliter la communication auprès des professionnels de santé et du grand public »
« Lien indispensable entre les acteurs, centre de dialogue »
« Réunions régulières »

Selon vous, quel type de partenariat le CLS a-t-il facilité ?

 Copie

57 réponses

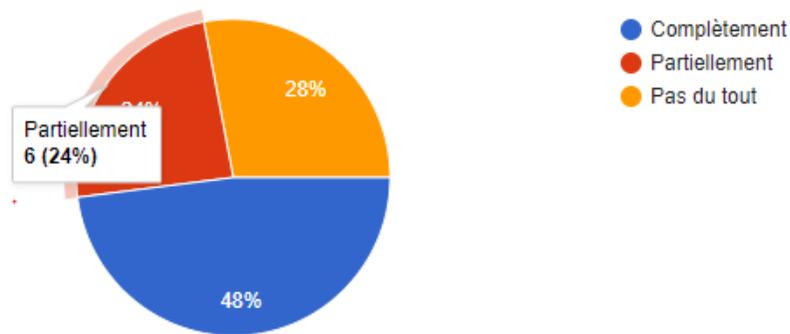


RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Je fais partie d'une Maison de Santé pluri-professionnelle

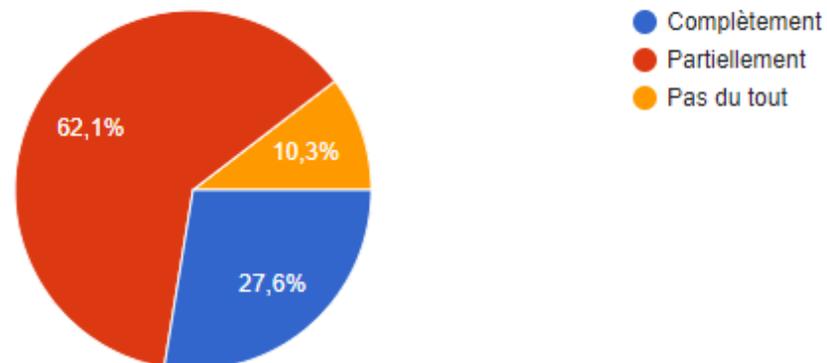
Le CLS a-t-il contribué à créer les conditions pour faire émerger l'exercice coordonné au sein de votre équipe ?

25 réponses



Le CLS vous a-t-il permis de mieux connaître les dispositifs qui interviennent en faveur des patients et les articulations possibles entre eux ?

29 réponses



RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

- **Identifiez-vous d'autre type de plus-value apportée par le CLS dans le domaine dans lequel vous intervenez ?**

- Permettre des **rencontres**, créer du **lien**, mettre en **réseau**
- Lieu de **partage** des **infos** (tout le monde au même niveau), des **compétences (formation)**, des **savoirs faire**s, **des offres**
- Création d'une dynamique** territoriale sur les grandes thématiques de **santé publique = réponse collective** à une difficulté spécifique, émergence **d'actions**
- Connaissance des dynamiques territoriales = facilite** l'arrivée sur le territoire de **nouvelles actions**
- Accompagnement technique** pour la mise en place des nouvelles actions
- Partenariat dans la **recherche** et la **réponse** aux **AAP** pour trouver des financements
- Soutien à l'exercice** de la profession
- « *Facilitation du lien ville hôpital (je suis praticien hospitalier) »* »
- « *Ressource pour la recherche d'information rapide »* »
- « *Notre structure n'a pas travaillé concrètement avec le CLS au cours des 5 dernières années. Il a surtout s'agit de relais d'information »* »

Fiche action 1 : Maintenir et renforcer la démographie médicale et para médicale sur le territoire

Objectif 1: Faciliter l'accueil et l'intégration de nouveaux PS

- Sous-objectif: Aider les professionnels dans leurs démarches administratives
- Action: Accompagnement d'étudiants et de professionnels

- Sous-objectif: Assurer le lien avec le réseau et les projets du CLS:
- Action : Intégration des nouveaux professionnels dans le listing des acteurs du réseau

Fiche action 1 : Maintenir et renforcer la démographie médicale et para médicale sur le territoire

Objectif 1: Faciliter l'accueil et l'intégration de nouveaux PS

- Sous-objectif: Assurer le lien avec le réseau des communautés de communes pour le service et le cadre de vie
- Action: Prise de contact régulières avec les élus référents et les techniciens des services
- Sous-objectif: Apporter des renseignements sur les aides à l'installation
- Action: Création d'un répertoire/listing

Fiche action 1 : Maintenir et renforcer la démographie médicale et para médicale sur le territoire
Objectif 2: Favoriser l'accueil d'internes en médecine et de stagiaires en odontologie et paramédicaux

- Sous-objectif 1 : Appuyer le Conseil Départemental dans ses actions en faveur de l'accueil des internes
- Action: Participation aux espaces de réflexion et aux actions du CD (soirées internes, forums)
- Sous-objectif 2 : Inciter et accompagner les professionnels de santé vers le statut de maître de stage
- Action: Démarches auprès des PS pour leur expliquer les avantages de devenir MS et comment y parvenir
- Sous-objectif 3: Promouvoir les lieux de stage et les postes vacants
- Action: Démarches de promotion des lieux de stage et des postes vacants

Fiche action 1 : Maintenir et renforcer la démographie médicale et para médicale sur le territoire
Objectif 2: Favoriser l'accueil d'internes en médecine et de stagiaires en odontologie et paramédicaux

- Sous-objectif: Proposer aux centres de formation des bourses pour les stagiaires paramédicaux
- Action: Bourses pour stagiaires paramédicaux

- Sous-objectif: Organiser des journées d'accueil pour faire découvrir le territoire aux stagiaires paramédicaux et aux étudiants en odontologie
- Action: Journées d'accueil

- Sous-objectif: Accompagner les étudiants dans leurs démarches (recherche de logement, découverte du territoire ...)
- Action: Accompagnement sur la durée du stage (RDV d'arrivée et de départ, réponses aux demandes)

Fiche action 1 : Maintenir et renforcer la démographie médicale et para médicale sur le territoire

Objectif 3: Soutenir et accompagner les PS et les élus qui souhaitent lancer une dynamique de regroupement Pluri-professionnel

Objectif 4: Accompagner les équipes des MSP dans le développement de leurs projets de prévention en coordination avec l'ARS et la CPAM

- Action: Accompagnement des équipes vers la création de MSP
- ❖ Soit 8 diagnostics réalisés:
 - 5 diagnostics de MSP
 - 1 diagnostic de centre de santé
 - 2 diagnostics d'équipes hors labellisation

- Action: Appui aux développement des projets de prévention

Fiche action 2 : Structurer une filière personne âgée territorialisée

Objectif 1 ,3 et 4 compilés: Favoriser le décloisonnement et le lien ville-hôpital par l'émergence d'une culture commune entre les professionnels du domicile/des EHPAD/ et du centre hospitalier ; les champs du sanitaire/du social/ et du médico-social

- Action 1: Formations dénutrition
- Action 2: COPIL Dénutrition 2023
- Action 3 : Présentation de dispositifs dans le cadre d'un grand groupe PA multi-partenarial

Fiche action 2 : Structurer une filière personne âgée territorialisée

Objectif 2: Soutenir les actions en direction des aidants familiaux

- Action 1 : Relai des actions auprès du Réseau CLS
- Action 2 : Recensement des actions dans le groupe de travail sur la prévention

Fiche action 2 : Structurer une filière personne âgée territorialisée

Objectif 5: Contribuer au diagnostic et au suivi de l'offre de prestations et proposer des pistes d'évolution

- Action 1 : Diagnostic de la conférence des financeurs sur les actions de prévention
- Action 2: Diagnostic qualité de vie et bien-vieillir en Châtaigneraie
- Action 3: Diagnostic territorial du Pays d'Aurillac (en cours)

Fiche action 2 : Structurer une filière personne âgée territorialisée
Objectif 6 : Accompagner la création de parcours résidentiels individualisés

- Action: Résidences séniors

Résultats obtenus:

- ❖ 8 projets de résidence séniors ont émergé
- ❖ Le CLS a organisé d'un groupe de travail pour l'animation prévention de la résidence de Marcolès via réunion d'acteurs)
- ❖ Alimentation du diagnostic du cabinet d'étude sur le logement inclusif (recensement des résidences sur le territoire)

Fiche action 3 : Réactualiser l'état des lieux et coordonner des actions de prévention pour le bien-vieillir

Objectif 1 : Mobiliser le groupe prévention pour appuyer les dynamiques territoriales du bien-vieillir

- Action: Recensement et coordination des actions

Objectif 2: Accompagner le développement d'actions prévention/santé en lien avec l'appel à projet de la conférence des financeurs et relayer les actions en direction des acteurs

- Action: Co-pilotage des Journées séniors

Objectif : Aider au montage des dispositifs d'appui aux professionnels de 1er recours (coordination gériatrique), soutenir leur déploiement, favoriser la coopération avec les acteurs du médico-social

- **Action: Impulsion et soutien de la coordination gériatrique**

Objectif 1: Relayer et faciliter les dynamiques autour de l'E-Santé comme support au maintien de l'autonomie, à la réduction des inégalités de soins, à la communication entre les professionnels

- Action 1: Appui au lancement de la plateforme de télémédecine du pôle de gériatrie
- Action 2 : Soutien au déploiement de la Messagerie sécurisée Mon Sisra
- Action 3 : Soutien au déploiement de la Téléconsultations et télé-expertise

BILAN ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION
Fiche action 5 : Soutenir les actions dans le domaine de l'E-santé

- **Objectif 2: Soutenir et accompagner les expérimentations et l'articulation avec le droit commun dans le cadre de l'évolution réglementaire de la télémédecine**
- Action: Soutenir et accompagner l'expérimentation Cybercantal
Devenu sans objet
- **Objectif 3 : Identifier et faire remonter les leviers et les freins au déploiement de l'E-Santé**
- Action: Observation et prise en compte des retours des professionnels et du GCS SARA

BILAN SANTE PRECARITE

Fiche action 6 : Participer à la structuration du parcours de soins de la personne précaire

- **Objectif 1 : Relayer et soutenir les initiatives qui permettent l'amélioration de la prise en charge des personnes précaires**
- Action : Groupe de travail précarité

- **Objectif 2: Relayer et soutenir les initiatives qui permettent de favoriser le travail en réseau entre le sanitaire et le social pour les personnes précaires**
- Action: Groupe de travail précarité

- **Objectif 3 : Relayer et soutenir les initiatives qui permettent de favoriser l'accès aux soins et de lutter contre le non recours aux soins des personnes précaires**
- Action: Groupe de travail précarité

BILAN SANTE MENTALE

Fiche action 7 : Appuyer le programme territorial de santé mentale

- **Objectif 1: Participer au diagnostic territorial partagé piloté par le Conseil Territorial de santé concernant la santé mentale**
- Action 1: Participation aux Commissions spécialisées en santé mentale
- Action 2: Réalisation d'entretiens pour le Diagnostic du Programme Territorial en Santé Mentale
- **Objectif 2: Décliner la stratégie du PTSM**
- Action: Création d'un CLSM

BILAN SPORT SANTE NUTRITION/MALADIES CHRONIQUES

Fiche action 8 : Promouvoir et soutenir les actions sur le sport santé et la nutrition

Objectif 1: Soutenir le DAPAP

- Action : Communication sur le DAPAP auprès des professionnels de santé é (mails, réunions diag MSP, réunions actuelles de territoire)

Objectif 2 : Accompagner le déploiement des actions de prévention (MSP, associations, Education Nationale...)

- Action 1 : Accompagnement méthodologique des actions de prévention
- Action 2: Distribution de flyers et affiches sur le dépistage des cancers

Objectif 3 : Relayer les actions en direction de la prévention des maladies chroniques

- Action : Communication

BILAN ADDICTIONS

Fiche action 9: Contribuer à la structuration de la filière addictions

- **Objectif 1 : Relayer le mois sans tabac**
- Action 1: Campagne de distribution de flyers et de kits d'aide à l'arrêt du tabac dans les cabinets médicaux et les pharmacies des 3 EPCI
- Action 2: Communication par mail auprès du réseau CLS sur la campagne avec proposition d'envoi des affiches
- Action 3: Communication par mail au réseau CLS sur les projets proposés par les partenaires
- Action 4 : stand avec documentation et kits d'aide à l'arrêt en libre service à l'accueil du VE
- **Objectif 2 : Participer à la réflexion du parcours de soins au sein de la filière addiction**
- Action : GT Addictions
- **Objectif 3 : Relayer les actions menées par les partenaires (formations, sensibilisations...)**
- Action : Communication

ACTION PUBLIC VULNERABLE

- **Orientation stratégique : Mobiliser un partenariat en termes d'accès aux soins et à la prévention dans le cadre de l'accompagnement global de la personne fragile**
- Action: Aide au déploiement d'OPTISOINS (Bus obstétrique, 14 communes, 80 professionnels)

BILAN SANTE ENVIRONNEMENT

Fiche action 10 : Intégrer la thématique santé environnement dans les projets et pratiques des acteurs du territoire

- **Objectif 1 : Accompagner les structures accueillant des enfants de 0 à 6 ans dans leur démarche d'autodiagnostic de qualité de l'air intérieur**
- **Objectif 2 : Informer les responsables de structures accueillant des enfants du danger du radon**
- **Objectif 3 : Informer les professionnels de santé des possibilités de sollicitation de la CMEI**
- Action: Envoi par mail aux PS de la présentation du dispositif CMEI et des coordonnées de la CMEI pour le Cantal
- **Objectif 4 : Sensibiliser les collectivités locales à l'impact de certains facteurs environnementaux sur la santé et la qualité de vie des habitants (brûlage des déchets, ambroisie, tiques...)**
- Action : Présentation en COPIL et envoi de la plaquette de formation des élus aux problématiques de santé environnement

BILAN SANTE ENVIRONNEMENT

Fiche action 10 : Intégrer la thématique santé environnement dans les projets et pratiques des acteurs du territoire

- **Objectif 5 : Former les élus locaux à la thématique santé environnement et notamment à l'importance de la préservation de la qualité de l'air intérieur**
- **Objectif 6 : Recenser les acteurs et les actions menées sur le territoire**
- **Objectif 7 : Informer les élus des enjeux de la santé environnementale**
- **Action : Présentation en COPIL et envoi de la plaquette de formation des élus aux problématiques de santé environnement**

PERSPECTIVES ATTRACTIVITE

- Conserver les bourses pour les étudiants paramédicaux
- S'appuyer sur les organisations étudiantes pour proposer des activités aux stagiaires
- Faire partie d'une stratégie départementale pour l'accueil des professionnels de santé
- Organiser des témoignages de professionnels de santé dès la 3^{ème} / 4^{ème}

PERSPECTIVES VIEILLISSEMENT

- Coordonner un groupe pluri-partenarial (1 X par an) pour favoriser l'interconnaissance des acteurs et de leurs projets
- Créer un annuaire des acteurs du champ PA
- Veiller à la bonne coordination des actions sur l'alimentation des personnes âgées (La dénutrition, le PAT, le CRT)
- Intégrer des journées de dépistage des fragilités dans les journées seniors (Coaching santé seniors)
- Développer d'autres actions sur le dépistage précoce des fragilités (dont dénutrition)

PERSPECTIVES SANTE PRECARITE ADDICTIONS

- Fusionner le groupe avec le CLSM en gardant une spécificité précarité et le réunir régulièrement
- Créer un annuaire des acteurs sur la thématique santé précarité addictions
- Développer une cellule de cas complexe dans le CLSM
- Addictions: s'appuyer sur les élus siégeant en CA des entreprises d'insertion pour convaincre de l'intérêt des interventions d'Addictions France auprès des salariés
- Aider les dispositifs pour l'accès aux soins des précaires à trouver des médecins

PERSPECTIVES SPORT SANTE NUTRITION- MALADIES CHRONIQUES

- Coordonner un groupe de travail deux fois par an
- Créer un annuaire des acteurs sport santé –Nutrition – Maladies chroniques (actions de prévention par communautés de communes)
- Développer des actions de prévention pour les enfants (répertorier l'existant)
- Sensibiliser les élus aux déterminants de la santé

EN RESUME

- **Points forts principaux :**

- Accompagnement/Facilitation des démarches, projets, implantations
- Relais d'information/Diagnostic (vue d'ensemble)
- Recherche de ressources/services
- Mise en réseau/renforcement des liens
- Impulsion et pilotage d'actions

EN RESUME

- **Points d'amélioration principaux :**

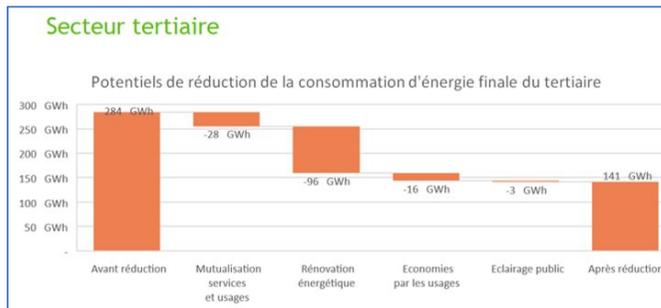
- Liens entre les acteurs de santé et les projets CLS à développer
- Liens entre les acteurs de santé et les élus à développer
- Liens entre les financeurs et les groupes CLS à développer
- Liens entre les services des CC et le CLS à développer
- Diminuer le nombre d'objectifs pour prioriser et recentrer les actions
- Trouver des relais en impliquant d'avantage les partenaires et les institutions signataires
- Trouver l'équilibre entre pilotage d'action et coordination
- Trouver des moyens supplémentaires pour accompagner la démultiplication des projets

MERCI

Annexe 2

Photovoltaïque sur toitures de bâti public dans le Bassin d'Aurillac, du Carladès, et de la Châtaigneraie

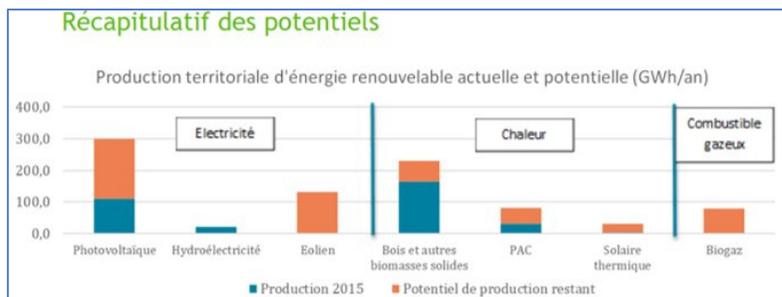
Les potentiels du territoire



Economies d'énergie dans
le secteur tertiaire
et les bâtiments publics

SECTEUR TERTIAIRE
-50%
de potentiel d'Economies
d'Energies

BÂTIMENTS PUBLICS
-60 GWh
de potentiel d'Economies
d'Energies



Production électrique
à partir de toitures photovoltaïques

PRODUCTION ELECTRIQUE
+ 200 GWh/an
de potentiel de production sur toitures

Photovoltaïque sur toitures de bâti public

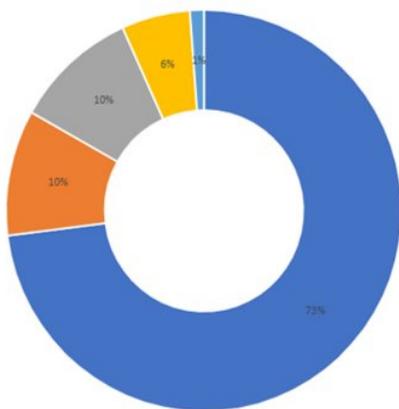
dans le Bassin d'Aurillac, du Carladès, et de la Châtaigneraie



Analyse du potentiel photovoltaïque

Très forte augmentation de la production photovoltaïque avec les parcs au sol et toitures de bâtis agricoles

74 collectivités du territoire BACC intéressées par des toitures photovoltaïques sur ses bâtiments (enquête 2022)



■ collectivité intéressée (65) ■ collectivité intéressée, déjà équipée (9)
 ■ collectivité non intéressée, déjà équipée (9) ■ collectivité non intéressée (5)
 ■ sans réponse à l'enquête (1)

Fort potentiel sur toiture de bâtiments publics

22 bâtiments publics déjà équipés dans 12 communes et 1 EPCI

80% des collectivités intéressées pour équiper en moyenne de 1 à 7 bâtiments

PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE

+ 16 MWh/an

de potentiel sur toitures des bâtiments publics

PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE

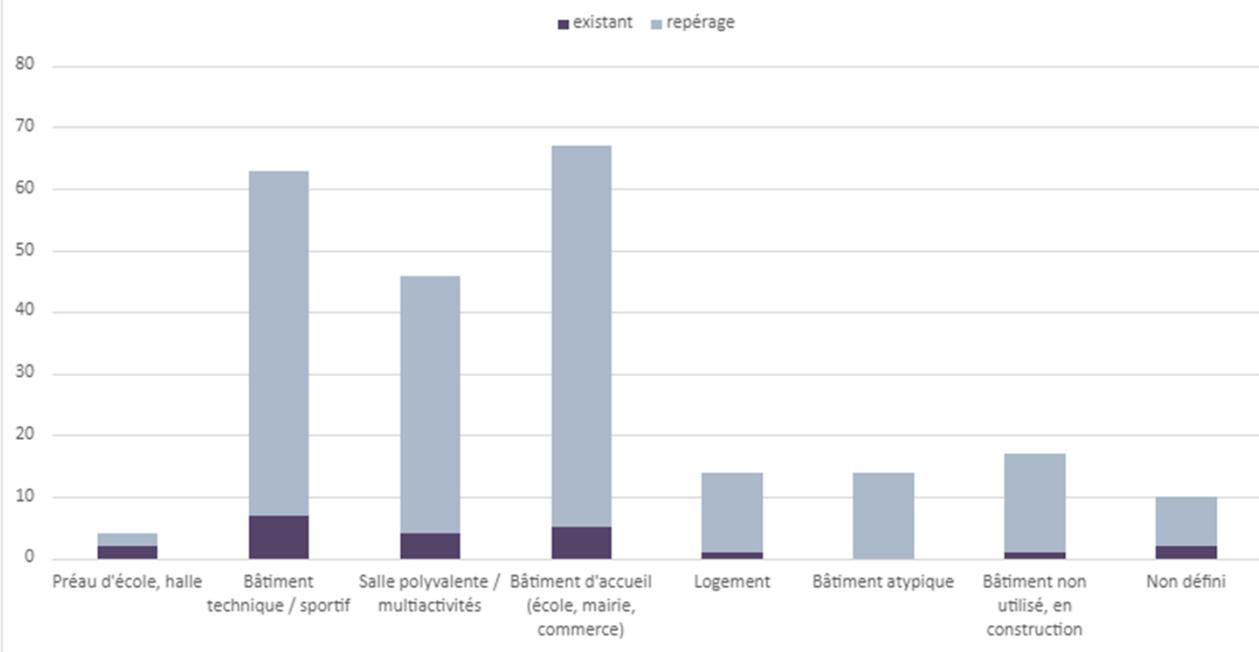
213

bâtiments publics



POTENTIEL PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE

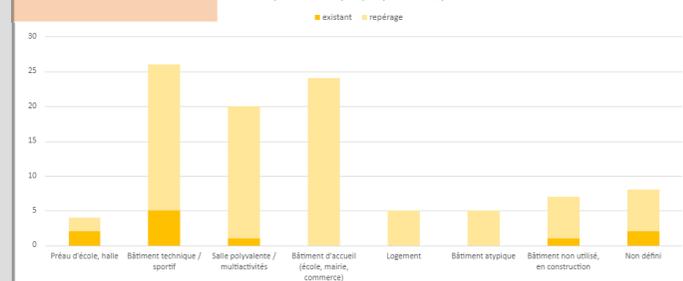
213 bâtiments repérés par les collectivités du territoire BACC pour équiper leur toiture en photovoltaïque (enquête 2022)



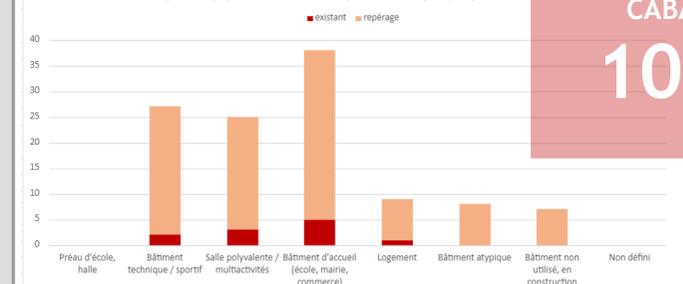
CCCC

88

88 bâtiments repérés par les communes de Châtaigneraie pour équiper leur toiture en photovoltaïque (enquête 2022)

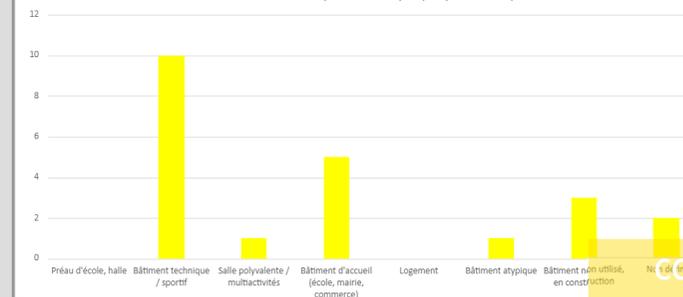


103 bâtiments repérés sur le territoire CABA par les communes et l'agglomération pour équiper leur toiture en photovoltaïque (enquête 2022)



CABA
103

21 bâtiments repérés par les communes et l'intercommunalité Cère et Goul pour équiper leur toiture en photovoltaïque (enquête 2022)



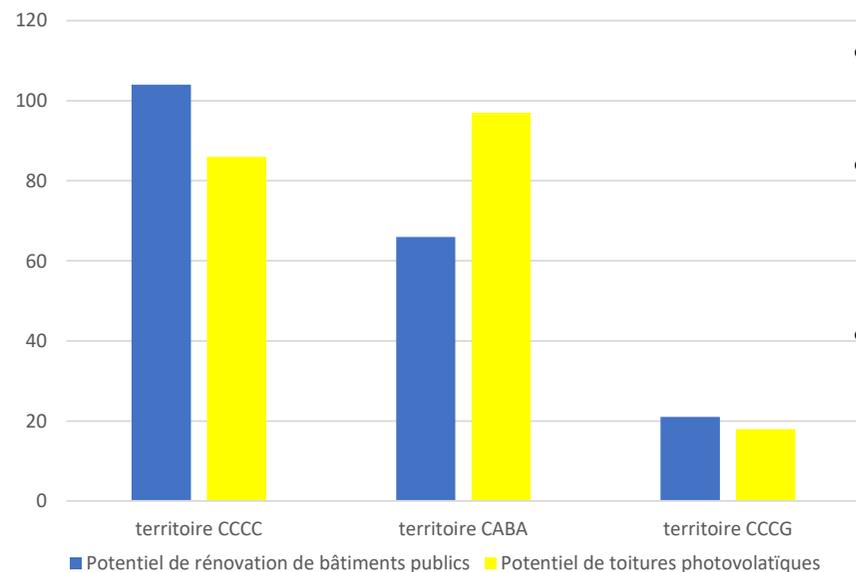
CCGG
22

Photovoltaïque sur toitures de bâti public

dans le Bassin d'Aurillac, du Carladès, et de la Châtaigneraie

Constats et leviers d'actions

RENOVATION DE BATIMENTS PUBLICS
territoire SCoT Bassin d'Aurillac,
Carladès, Châtaigneraie (2022)



- Encore peu de retours d'expériences sur le territoire, besoin de bâtiments-témoins exemplaires
- Coupler avec rénovations thermiques
- Comment s'y prendre, aider au montage, besoin d'ingénierie pour répondre aux développeurs
- Des pistes : suivi des consommations, étude d'opportunité, expérimentations en autoconsommation, développement de partenariats, mobiliser les dispositifs Petites Villes de Demain / Villages d'Avenir, appui du Syndicat Mixte et de sa commission Environnement, recherche de financements

Photovoltaïque sur toitures de bâti public

dans le Bassin d'Aurillac, du Carladès, et de la Châtaigneraie

Une étude d'opportunité photovoltaïque. Objectifs

- Pour massifier le déploiement du solaire photovoltaïque
- Pour exploiter efficacement le gisement de surfaces disponibles
- Accompagnement des maîtres d'ouvrage
- Mutualiser les projets
- Optimiser coûts et temps de développement
- Apporter de la visibilité aux entreprises
- Assumer le rôle d'exemplarité des collectivités
- Rendre visible la transition énergétique



! Préalable aux travaux de rénovation énergétique

! Préalable aux travaux de couverture, sur charpente et/ou désamiantage

Photovoltaïque sur toitures de bâti public

dans le Bassin d'Aurillac, du Carladès, et de la Châtaigneraie

Une étude d'opportunité photovoltaïque. Contenu

A partir de l'inventaire sur bâtiments publics (2022-23)

Sur toitures de bâtiments publics, étendu aux ombrières - halles, parkings, terrains de sports



Pour chaque projet,

- **étude simple de bâtiment / site**
- **analyse de la valorisation de l'énergie (autoconsommation, par bâtiment / site / groupement)**
- **modalités d'investissement et de portage**
- **validation du pré-projet par la collectivité**

Pour aller plus loin : études de faisabilité sur les sites et bâtiments repérés, étude des modalités de portage (Régie, AMO, SEM...)

Sur la base du volontariat des communes

Informations à préciser sur le territoire Châtaigneraie

6 mois d'étude, financement TEPOS possible

Photovoltaïque sur toitures de bâti public

dans le Bassin d'Aurillac, du Carladès, et de la Châtaigneraie

Une étude d'opportunité photovoltaïque. Déroulé

Calendrier proposé

Novembre - déc. 2023	Lancement de la consultation
Janvier 2024	Choix d'un prestataire
Janvier 2024	Fin de l'inventaire des toitures candidates
Fin du 1 ^{er} semestre 2024	Résultat de l'étude d'opportunité

Premières étapes envisagées

- Rédaction d'un cahier des charges de consultation
- Sélection des bâtiments par les communes et les EPCI (liste)
- Informer les toitures candidates **Nom du bâtiment, adresse**
N° de parcelle
Surface au sol
Type de toiture (tuile, ardoise, zinc...)
Pente de toit
Présence d'amiante (diagnostic ?)
Proximité de bât. classés / secteurs sauv.



PALAIS DES SPORTS CURTIS BOURGOIN

Coordonnées GPS	43,530887 ; 5.580041
Adresse	46 rue Curtis Bourgoïn, Turcotte, 99013



CARACTÉRISTIQUE DU SYSTÈME PHOTOVOLTAÏQUE

Toiture	Zone bleue en toiture				
Couverture	Toiture bitume	Mise en œuvre	Surimposé sur toit plat		
Orientation	Sud -8°Est	Inclinaison	15°	Productible	1400 h/an
Puissance	60 kWc		Production	84000 kWh/an	
Tarif d'achat	10,51 c€/kWh (avril 2020)		Investissement	74 000 €	
Recettes	8 900 €/an	Charges	2 600 €/an	Bilan sur 20 ans	+52 000 €

Avis : Favorable - La tenue à la charge de la structure vis-à-vis de la pose d'un système PV est à vérifier préalablement. La réfection de la couche supérieure d'étanchéité et de l'isolant est à prévoir. La partie arrondie n'est pas propice à l'installation de panneaux solaires.

Attention : il faudra attendre 18 mois entre deux projets (bâtiment et parking) pour pouvoir bénéficier du meilleur tarif d'achat sur le plus petit projet.

Parking encadré en violet

Mise en œuvre	Ombrière de parking				
Orientation	Sud -8° Est	Inclinaison	15°	Productible	1 400 h/an
Puissance	300 kWc		Production	420 000 kWh/an	
Tarif d'achat	X c€/kWh (en attente de la publication du nouveau arrêté tarifaire)		Investissement	335 000 €	
Recettes	X €/an	Charges	8 800 €/an	Bilan sur 20 ans	X €

Avis : Parking de 3250 m² très bien exposé et sans végétation on peut y mettre une ombrière de 30 kWc - 250 kVA.

Attention : il faudra attendre 18 mois entre les deux projets (bâtiments et parking) pour pouvoir bénéficier du meilleur tarif d'achat sur le plus petit projet.

Nom du site et adresse précise, voire coordonnées GPS pour bien l'identifier. Possibilité d'indiquer les parcelles cadastrales

Photo du site avec les emplacements étudiés (différentes couleurs si plusieurs emplacements). Si le nord n'est pas en haut il faut indiquer l'orientation de la vue.

Toiture concernée

Dimensionnement et productible

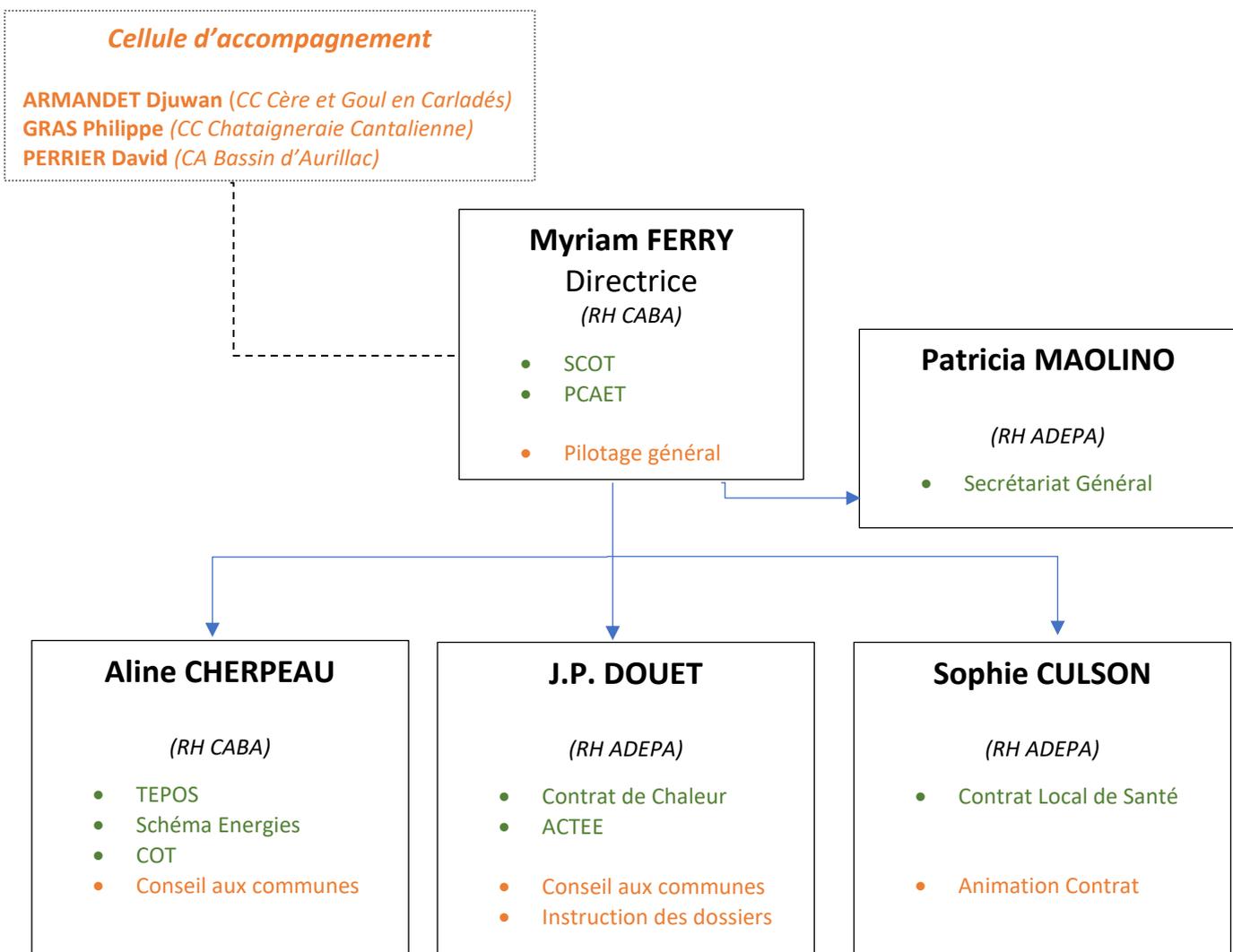
Analyse économique simplifiée (le temps de retour brut permet de confirmer que le projet «se paye» sur la durée du contrat d'achat)

Avis et commentaire sur les contraintes identifiées

Source : Guide méthodologique pour le montage de « grappes » photovoltaïques (2021) Région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur - maregionsud.fr



Projet d'organigramme fonctionnel



- Les RH sont gérées par les établissements d'origine de chaque agent jusqu'au 31/12/2024.
- Le service finance est assuré par la CABA jusqu'au 31/12/2024.
- Les Structures sont conservées jusqu'au 31/12/2024, date de fin de suivi LEADER et de dissolution de l'ADEPA.
- Au 01/01/2025, l'ensemble des personnels est transféré ou recruté au Syndicat mixte qui assure alors sa propre gestion RH et Financière en autonomie.

Contrat d'Objectif Territorial

du Bassin d'Aurillac, du Carladès, et de la Châtaigneraie

*Programme Territoire Engagé pour la Transition Ecologique
2 référentiels **Economie circulaire** et **Climat Air Energie**
Contrat d'objectifs et d'actions avec l'ADEME
4 ans*



PHASE 1 – JUSQU'À 18 MOIS

Je m'engage, je fédère, je fixe un cap



LA COLLECTIVITÉ RENFORCE SON DIAGNOSTIC TERRITORIAL.

Au regard d'un premier audit de sa politique avec les 2 référentiels CAE et Economie Circulaire.



MET EN PLACE/MOBILISE UNE GOUVERNANCE TRANSVERSALE,

En développant ou renforçant une gouvernance interne et externe pour définir les premières actions



ÉLABORE SON PLAN D'ACTION.

En tenant compte des objectifs propres à son territoire et des actions déjà engagées.

PHASE 2 – JUSQU'EN FIN DE 4^{ème} ANNEE

Je mets en œuvre



LA COLLECTIVITE MET EN ŒUVRE SON PLAN D'ACTION...

Mise à jour des bases de données. Points d'avancement.

10/2021. délibération et candidature auprès de l'ADEME
12/2021. convention signée pour une aide de 350 K€
12/2022. démarrage Phase 1 – Diagnostic
05/2023. présentation du diagnostic en cours (Commission Environnement)

- 2 conseillers : Ch.Adrien LOUIS (BL Evolution), P. COUSIN (Appuy Créateurs)
- 1 contact ADEME : Sylvain AVRIL
- 1 référent SCoT : Céline COUDERC
- + des outils sur la Plateforme Territoires en transitions



Contrat d'Objectif Territorial

du Bassin d'Aurillac, du Carladès, et de la Châtaigneraie

Phase 1 en cours (durée de 18 mois maximum)

- avenant à la convention envisagé pour repousser la date de démarrage
- présentation du diagnostic final (Comité syndical, EPCI)
- clef de répartition des aides à définir entre EPCI
- stratégie en économie circulaire à réaffirmer ?

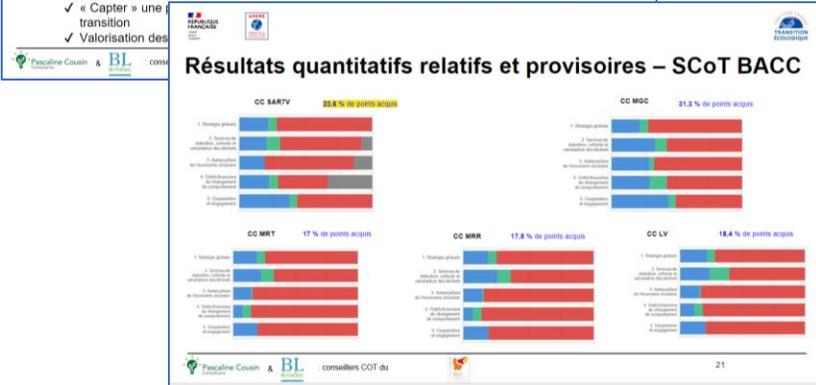
Domaine 3 : énergie, eau, assainissement, biodiversité

Points forts :

- ✓ Production ENR électrique en augmentation, tirée par le développement du PV porté par des opérateurs privés
- ✓ Production ENR thermique collective en développement, soutenue par les réseaux publics de chaleur bois
- ✓ Une gestion intercommunale de l'eau et de l'assainissement structurée ou en cours de structuration avec des projets ambitieux (système de Souleyrie à la CABA par ex.)
- ✓ Implication sur la thématique de la biodiversité : gestion des espaces naturels, sensibilisation
- ✓ Gestion de proximité des biodéchets qui prend de l'ampleur (CCCC)

Pistes de progrès :

- ✓ Favoriser le développement des ENR, au-delà de l'action publique : identification des gisements, communication, incitation, etc.
- ✓ « Capter » une transition
- ✓ Valorisation des



Après la Phase 1...

- rapport d'avancement fin de Phase 1 (fin 2023 ?)
- versement de la part fixe Année 1 de 75 K€
- phase 2 à engager, actions et recrutements éventuels
- choix de gouvernance et d'animation